

## LE 22 MARS TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DES STATUTS CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DE LA DGFIP !

*Depuis plusieurs mois, la technostructure se penche avec attention sur le futur de la DGFIP à travers toute une série de rapports concernant nos missions.*

Le programme Action publique 2022 débouchera sur des décisions fortement (dé)structurantes pour la DGFIP. Nous ne sommes pas les seuls à le prédire, notre Directeur Général ne le dément pas et notre ministre s'épanche très largement dans la presse. La DGFIP constitue en effet pour nos responsables politiques un inépuisable réservoir de suppressions d'emplois.

Ainsi, ce sont entre 16 et 18 000 emplois qui pourraient disparaître d'ici 2022 !

Un tabou est tombé, nos missions et leur périmètre sont sur la sellette. Aujourd'hui, plus personne ne garantit leur pérennité.

### Les annonces se multiplient...

- \* Arrêt de la mise à jour topographique du plan pour les géomètres, remettant en cause une mission fondamentale du cadastre alors que les Services de Publicité Foncières croulent les uns après les autres sous une charge de travail insupportable
- \* Prélèvement à la source, avec la disparition progressive du recouvrement de l'impôt au sein des SIP
- \* Remise en cause des accueils physiques et téléphoniques, en s'appuyant sur la souffrance au travail des agents pour justifier les reculs progressifs des services rendus aux usagers comme aux collectivités
- \* Disparition de l'Impôt Sur la Fortune, arrêt progressif du contrôle des successions, fusion des services de fiscalité patrimoniale
- \* Début des fusions de trésoreries gestion publique, avec en ligne de mire la mise en place des services facturiers et les fusions avec les services ordonnateurs des collectivités territoriales, remettant en cause la séparation ordonnateur/comptable comme cela a été fait pour l'État
- \* Disparition des services départementaux de Ressources Humaines au premier janvier 2019
- \* Remise en cause des missions des vérificateurs et des Pôle de Contrôle et Expertise

**...et l'on pourrait multiplier encore les exemples**

Afin de mener à bien ce travail de sape, le Directeur Général est passé à l'offensive en attaquant directement les règles de gestion des agents : mutation au département pour tout le monde en 2020, avec son corollaire l'affectation au département afin de pouvoir bouger les agents au fur et à mesure des restructurations/abandons de missions.

La mobilisation autour du combat pour préserver nos droits à mutation et affectation, avec le maintien à résidence sur la mission est devenu ces derniers mois un axe essentiel de notre combat car derrière se profilent des restructurations à une échelle jamais vue pour notre administration.

**C'est pourquoi, l'intersyndicale de la Savoie  
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, CGT FINANCES PUBLIQUES  
FORCE OUVRIERE DGFIP et CFTC DGFIP  
appelle tous les agents du département le 22 mars  
à ETRE EN GRÈVE  
à SE REUNIR devant la DDFIP à 11h  
à REJOINDRE LA MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE  
à 12H place du Palais de Justice à Chambéry**

- Pour le rattrapage des pertes de salaire subies et le dégel du point d'indice
- Pour l'abrogation du jour de carence
- Pour le maintien du statut général et des statuts particuliers
- Pour le maintien du Code des Pensions et du calcul sur les 6 derniers mois pour la retraite
- Pour des embauches suffisantes de fonctionnaires statutaires et la préservation de nos missions
- Pour la défense de la promotion interne, le retrait des limitations
- pour les accès aux concours et les tableaux d'avancement
- Pour la défense de nos règles de gestion, retrait du projet d'affectation au département,
- retrait de la mise en place des délais de séjours supérieurs à un an
- Pour le maintien de la séparation ordonnateur/comptable
- .....